

Un "référendum" sur les retraites : pour quoi faire ?

Depuis quelques jours, les déclarations se multiplient parmi les dirigeants des partis de « gauche » pour exiger un référendum sur la question des retraites (voir ci-contre). De même, sont annoncées des réunions publiques appelées en commun par des dirigeants politiques et des responsables syndicaux parlant au nom de leurs organisations, comme à Marseille, ce 7 juin, où sont prévus Marie-George Buffet (PCF), Olivier Besancenot (NPA), un responsable du Parti de gauche, Marie-Noëlle Lieneman pour la gauche du PS, Alain Lipietz (Verts), avec les responsables départementaux de la CGT, de la FSU, de SUD, de l'UNSA... et de la CFDT.

Une campagne pour un « référendum » sur les retraites ?

Cela ne vous rappelle rien ? Il y a eu effectivement un précédent : la campagne pour un référendum contre la privatisation de La Poste, à l'initiative du « Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal ». Créé en septembre 2008, ce « comité national », structure politico-syndicale, regroupait les partis, de la LCR d'Olivier Besancenot au Parti socialiste. Mais il y avait aussi les syndicats à qualités. Les postiers n'en gardent pas un très bon souvenir, et on les comprend : à chaque fois qu'ils exigeaient de leurs organisations syndicales qu'elles s'unissent dans l'appel à la grève jusqu'à un retrait du projet de privatisation (et les postiers avaient de sérieuses traditions de lutte en la matière), on leur répondait par des initiatives prises par ce comité national (votation, cartes postales, rassemblements festifs...). Avec le résultat que l'on sait et que nous rappelons ici.



« La gauche veut un référendum », titre Le Journal du dimanche (30 mai), citations à l'appui de Ségolène Royal, qui, le 28 mai sur RTL, exige « la consultation des Français ».

« Pourquoi pas un référendum ? », appuie l'ex-Premier ministre Pierre Mauroy. « Ça ne me dérange pas », ajoute le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui suggère même la question dudit référendum : « Peut-on remettre en cause le droit, pour ceux qui ont commencé à travailler tôt et ont un métier pénible, de partir à 60 ans ? » Ce qui laisserait entendre

que pour tous les autres travailleurs, un report de l'âge de la retraite, et donc un allongement de la durée de cotisation, serait nécessaire selon Delanoë... Mais à la gauche du PS aussi, on partage l'idée d'un référendum. « Il n'y a aucune raison de l'exclure à terme », déclare Razy Hamadi, secrétaire national du PS. Quant au Parti de gauche, son leader, Jean-Luc Mélenchon, en défend l'idée depuis des semaines. Cécile Dufloy, secrétaire nationale des Verts, est d'accord : « Oui, il faut consulter les Français »...

ÉDITORIAL

Efforts équitables...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Lundi 31 mai : le gouvernement présente au Parlement la contribution française de 111 milliards d'euros au « fonds européen de stabilité financière » destiné à « refinancer les Etats membres de la zone euro en difficulté ». Il s'agit « d'aider » la Grèce, l'Espagne, le Portugal, etc., à tenir leurs engagements vis-à-vis des « marchés », c'est-à-dire des fonds de pension spéculatifs, des licenciés, des prévaricateurs, en un mot des exploités capitalistes.

Plus de 100 milliards d'euros : cette somme, le gouvernement veut l'« économiser » d'ici à 2013 pour réintégrer les critères de Maastricht. Comment ? En fermant hôpitaux et écoles, en liquidant les services publics... Et aussi, bien sûr, par la contre-réforme des retraites et de la Sécurité sociale, etc.

Le sauvetage de l'euro est un objectif commun à tous les gouvernements d'Europe, des « socialistes » Papandréou, Zapatero et Socrates à ceux de droite, Merkel et Sarkozy.

En France, ce 31 mai, les députés du PS joignent leurs voix à celles de leurs collègues de l'UMP pour voter la contribution française au « fonds européen ». Contre cette contribution s'expriment les députés PCF, Verts et Parti de gauche. En leur nom, Jean-Pierre Brard déclare : « Ce que vous cherchez à stabiliser, ce sont les intérêts des banques et des grands groupes. » On ne peut qu'être d'accord. Jérôme Cahuzac, président PS de la commission des finances et favorable au texte, déclare : « Les efforts sont nécessaires », mais doivent être « les plus équitables possibles ». L'Humanité rapporte ces propos et commente : « Cela risque fort d'être un vœu pieux... tant que ne sera pas mise en cause la toute-puissance des marchés financiers. » Le PCF revendiquerait-il des efforts équitables ?

La veille, le même journal citait le secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs du Portugal : « Nous sommes conscients qu'il faudra faire des sacrifices. »

Efforts équitables, sacrifices nécessaires...

En désaccord sur l'organisation du sauvetage de l'euro — mais non sur l'objectif « d'efforts équitables » —, PS et PCF se retrouvent aux côtés du Parti de gauche et du NPA dans une campagne de meetings communs « pour sauver la retraite à 60 ans ».

Comment comprendre ? Le gouvernement — c'est public — veut allonger la durée de cotisation et remettre en cause l'âge légal de départ à la retraite, le Code des pensions et les régimes spéciaux. Un effort équitable, ce serait de s'opposer à la remise en cause de la retraite à 60 ans et faire silence — c'est-à-dire à accepter — l'allongement de la durée de cotisation ? Chacun sait que maintenir l'âge légal à 60 ans en exigeant 43 ou 44 annuités pour un départ à taux plein revient de fait à liquider l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Qu'en conclure ? Efforts équitables, sacrifices nécessaires : cela revient à accompagner la contre-réforme des retraites. Pour les capitalistes et les gouvernements à leur service, ce ne sera jamais assez : 111 milliards aujourd'hui, après les centaines de milliards il y a quelques mois. Et combien d'autres demain ?

Il n'y a pas de partage équitable des efforts entre exploités et exploités. Le seul mot d'ordre qui corresponde aux besoins de la classe ouvrière, c'est : retrait du plan gouvernemental. Retrait, et rien d'autre. Tout parti se réclamant de la classe ouvrière qui refuserait de se ranger à ce mot d'ordre adresserait de ce fait au gouvernement un encouragement à poursuivre ses plans destructeurs.

Et voici ce que ça a donné pour La Poste...

- **Début juillet 2008** : le P-DG de La Poste, Jean-Paul Bailly, annonce dans la presse un changement de statut de La Poste, par sa transformation en société anonyme et par l'ouverture de son capital, pour répondre à l'ouverture totale à la concurrence décidée pour 2011 par les directives de l'Union européenne.
- **17 septembre 2008** : Nicolas Sarkozy confie à un ex-directeur général d'EDF (qui avait organisé sa privatisation), François Ailleret, la responsabilité de former une commission. Toutes les directions des fédérations syndicales de postiers y participent aux côtés d'élus de l'UMP, du PS et du PCF. La commission est chargée « d'évaluer l'impact sur La Poste du contexte concurrentiel (...), et d'identifier ses forces et faiblesses » dans la perspective de l'ouverture complète à la concurrence au 1^{er} janvier 2011. Elle doit également « examiner le projet et les différentes options envisageables pour le développement de l'entreprise et les moyens qu'elles exigent ».
- **18 septembre 2008** : création du « Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal ». Le composent notamment le PS, le PCF, la LCR d'Olivier Besancenot, les Verts, Attac et la Fondation Copernic, et les responsables fédéraux de l'époque de la CGT, de FO, de Solidaires (SUD), de la FSU. Ces syndicats et partis siègent donc en même temps dans ce comité national « contre la privatisation » et dans la commission Ailleret mise en place par le gouvernement pour organiser la concertation sur le changement de statut de La Poste !
- **23 septembre 2008** : grève des postiers à l'appel de toutes leurs fédérations syndicales. Elle est massive : 100 000 grévistes.

- **24 septembre 2008** : les fédérations CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC « appellent les postiers dans chaque service à se réunir pour multiplier les initiatives, pétitions, motions (...) ». Mais la mobilisation des postiers doit être subordonnée à celle de la population (c'est-à-dire aux partis), préviennent-elles, dans une allusion transparente au comité national mis en place une semaine plus tôt avec ces partis politiques : « C'est la conjugaison de la force des postiers et celle de la population qui permettra de faire échec au projet de gouvernement. » C'est ainsi qu'en conclusion de leur communiqué, les fédérations syndicales « réaffirment l'exigence d'organisation d'un vrai et grand débat public ».
- **17 décembre 2008** : remise du rapport de la commission Ailleret, préconisant la transformation de La Poste en société anonyme. Le comité national se dit « résolu à renforcer sa campagne de mobilisation auprès des usagers, des citoyens et des élus, afin que se développe le débat public pouvant aboutir à un référendum sur l'avenir de La Poste ».
- **8 juillet 2009** : le « Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal » décide d'organiser une « consultation nationale sur l'avenir de La Poste », le 3 octobre 2009.
- **29 juillet 2009** : adoption en Conseil des ministres du projet de loi de transformation de La Poste en société anonyme.
- **22 septembre 2009** : grève des postiers. La participation est presque aussi importante que lors de la grève du 23 septembre 2008. Les postiers ont massivement démontré pour la deuxième fois en un an qu'ils sont prêts à

- faire reculer le gouvernement par la grève, mais ils sont appelés « à assurer la réussite de la consultation populaire du 3 octobre prochain ».
- **3 octobre 2009** : plus de deux millions de personnes prennent part à la « votation citoyenne » organisée par le comité national. Que va-t-il en faire ? Rien. « Forte de ce succès, la mobilisation se poursuit pour l'organisation d'un véritable débat public pour l'amélioration et le développement du service public », déclare le comité, qui propose d'envoyer des cartes postales à Sarkozy ou d'organiser des rassemblements symboliques devant les bureaux de poste. « Une nouvelle forme de lutte fait son apparition, qui permet au peuple d'imposer la démocratie », écrit L'Humanité, journal du PCF, le 9 octobre.
- **14 octobre 2009** : à l'Assemblée nationale, l'ensemble des députés PS, PCF et Verts ont signé une proposition de loi exigeant du président de la République qu'il organise un référendum d'initiative populaire sur La Poste. Le président du groupe PS à l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, se justifie : « Aujourd'hui, ça a un caractère politique et symbolique (...), on fait la démonstration que ce n'est pas possible. » Et c'est pour arriver à ce résultat lamentable qu'ils ont expliqué aux postiers qu'il ne fallait pas poursuivre leur grève !
- **2 novembre 2009** : le projet de loi passe au Sénat... Il est adopté par les sénateurs le 9. Le 12 janvier 2010, l'Assemblée nationale adopte définitivement le texte, et, le 1^{er} mars suivant, la loi entre en application. Quant au référendum sur La Poste, plus personne n'en parle... ■

Comment faire reculer Sarkozy ? La suite du débat



Les pages "Débat" publiées dans Informations ouvrières ces dernières semaines.

Déclarations syndicales

Nadine Prigent, secrétaire nationale de la CGT

"ON N'EST PAS ALLÉS AU BOUT DE LA DISCUSSION ET DE LA CONCERTATION"

Pour Nadine Prigent, secrétaire nationale de la CGT, l'appel à une nouvelle « journée de mobilisation » le 24 juin est un événement. Elle regrette qu'on n'entende « toujours pas parler d'un autre partage des richesses pour le financement des retraites » et ajoute que l'intersyndicale considère qu'on « n'est pas allés au bout de la discussion et de la concertation ». Pour elle, « le 24 juin est une étape, la dernière étape avant l'été (...). Tous secteurs confondus, on doit se sentir concernés. » « Les salariés commencent à comprendre l'injustice de cette réforme. On reste déterminés à gagner une réforme qui aille dans le sens des salariés », a-t-elle déclaré lors du point de presse qui a suivi la réunion de l'intersyndicale.

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT

"LE CHOIX DE LA DURÉE DE COTISATION, C'ÉTAIT LE CHOIX DE LA RÉFORME DE 2003"

Lors d'un débat télévisé face à Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, le 31 mai au soir, François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, a notamment regretté que le gouvernement « passe d'une réforme où l'on privilégiait la durée de cotisation à une réforme où l'on privilégie l'âge » de départ. « Les pays en Europe font ou le choix de l'âge, c'est le choix de la majorité des pays, c'est le choix de l'Allemagne et d'autres pays », ou « le choix de la durée de cotisation », a-t-il expliqué. « Le choix de la durée de cotisation, c'était le choix de la réforme de 2003 (qu'il avait signée avec François Fillon, alors ministre des Affaires sociales - NDLR), et maintenant on nous rajoute le choix de l'âge de départ », a-t-il ajouté.

Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière

"LE RÉFÉRENDUM, CE N'EST PAS FORCÉMENT UN BON OUTIL"

Interviewé sur RTL le 31 mai au matin, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, a réaffirmé : « Nous avons expliqué à maintes et maintes reprises, les militants le savent, et beaucoup le savent, qu'à la fois on ne veut pas repousser le droit à la retraite à 60 ans, qu'on ne veut pas non plus allonger la durée de cotisation. » Il a rappelé : « Force ouvrière appelle à une journée de grève le 15 juin avec manifestation à Paris pour réaffirmer nos positions sur le domaine de la retraite », ajoutant : « L'action commune des syndicats, c'est efficace, nous la demandons, nous la proposons. Mais ça suppose, pour qu'elle soit efficace, qu'on soit bien d'accord sur les revendications et sur les modalités d'action. » Il a notamment souligné qu'un des points de désaccord, « c'est la durée de cotisation, par exemple ». A propos d'un référendum sur les retraites, il a déclaré : « Je ne suis pas un partisan du référendum de manière générale. Je considère que le référendum, ce n'est pas forcément un bon outil. Ça supposerait que tout le monde est à égalité d'informations, c'est pas le cas avec un référendum. »

Interview

Roger Ferrari, secrétaire du SNES à l'internationale

"On ne peut pas lutter contre ce gouvernement avec simplement des journées d'action"

Le gouvernement a annoncé sa volonté de remettre en cause tous les régimes de retraite. Dans le communiqué intersyndical appelant à une nouvelle journée d'action le 24 juin, il n'y a aucune revendication pour la défense du Code des pensions. Qu'en pensez-vous ?
Tout d'abord, en tant que syndicaliste dans l'éducation, je pense qu'il est bien tard pour appeler à une journée d'action le 24 juin et que ce sera bien difficile de mobiliser dans le second degré pendant le baccalauréat et à la veille de la fin de l'année scolaire. En même temps, c'est vrai que par rapport à ce qu'on vient d'avoir comme type d'action, il y a un mot d'ordre, le seul, qui porte sur la remise en cause du droit à partir en retraite à 60 ans. Mais c'est bien mal placé pour avoir une action d'envergure.

Pensez-vous que le projet du gouvernement, qui comprend aussi l'augmentation de la durée de cotisation et la remise en cause du Code des pensions, est amendable ? La position du mouvement syndical ne devrait-elle pas être de demander le retrait pur et simple du projet du gouvernement ?

Ce qui me gêne dans un certain nombre de propositions syndicales, c'est qu'il n'y a aucune demande claire. Si on a des demandes alternatives par rapport à ce que propose le gouvernement, il faut les exposer clairement à l'ensemble des salariés. Si on n'en a pas, eh bien, il faut avoir le courage de dire qu'on leur demande d'arrêter les frais, sinon on déclenche un mouvement qui les fera faire machine arrière. Je trouve complètement irréaliste de faire croire que le gouvernement va taxer les revenus financiers, les banques... Ce gouvernement est là pour faire payer les salariés.

Il y a déjà eu le 27 mai. Les salariés ont une très grande réserve par rapport aux journées d'action saute-mouton. Peut-on s'en sortir en dehors d'un appel clair à la grève interprofessionnelle pour faire reculer le gouvernement ?

Je crois qu'il faudra en arriver là, ou alors ça passera avec quelques aménagements négociés par quelques organisations syndicales, comme en 2003. Mais on ne peut pas lutter contre ce gouvernement avec simplement des journées d'action espacées de quelques semaines ou quelques mois. Ce n'est pas réaliste syndicalement, me semble-t-il.

Vous faisiez allusion à 2003. On a entendu François Chérèque, de la CFDT, annoncer qu'une

augmentation de la durée de cotisation pourrait être acceptable. Peut-on combattre le plan du gouvernement en manifestant avec la CFDT ?
Moi, je n'y crois pas, mais d'autres y croient. Il me semble que la CFDT est d'accord sur les grandes orientations proposées à condition qu'il y ait quelques aménagements, c'est-à-dire, toujours comme en 2003, la pénibilité, les carrières longues... S'ils obtiennent quelques engagements du gouvernement sur ces questions, qui d'ailleurs ne seront pas tenus, ils sont prêts à avaliser l'augmentation de la durée de cotisation et le déplacement de l'âge de l'ouverture des droits, c'est sûr. D'ailleurs, ils ne s'en cachent pas vraiment.

Pourtant, on a une espèce de consensus mou sur l'action pour dire qu'on va aller le plus loin possible ensemble sur finalement rien du tout. Je ne dis pas que ça ne pèse rien dans le paysage, mais je ne pense pas que c'est ce genre d'action qui fera reculer le gouvernement.

Il faut convaincre les salariés que l'appel à la grève est le seul moyen d'arriver à un résultat. La plupart des organisations syndicales n'ont pas travaillé sur cette question.

Il me semble que dans nos organisations syndicales, on ne remet pas vraiment en cause un certain nombre d'orientations qui sont prises actuellement.

Moi, ce qui me frappe, c'est le discours sur « on vit plus vieux, donc il faut travailler plus vieux ». Ce n'est pas une analyse sociale de la situation. Tant qu'on ne combattra pas cette idée-là, et ça c'est un combat politique à mener, eh bien, c'est le choix du progrès social ou de la régression sociale.

Le ministère de l'Éducation vient d'annoncer « un schéma d'emplois 2011-2013 » dans le cadre du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Qu'en pensez-vous ?

On va certainement réagir par rapport à ça. Ça fait des années qu'on se prend des suppressions de postes dans la figure et on n'est rien parvenu à faire par rapport à ça.

On n'a pas réussi à engager les actions qui forcent Sarkozy à arrêter sa politique destructrice. C'est exactement la même chose que pour les retraites. Y compris, on ne met pas assez l'accent sur la défense du Code des pensions des fonctionnaires : les six derniers mois, toutes ces questions. On croirait qu'on a honte de dire que nos pensions sont calculées de cette façon-là.

Propos recueillis par Laurence FAYARD

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, réunies le 31 mai, ont donc décidé d'appeler à une nouvelle « journée de mobilisation » le 24 juin. Dans leur appel commun, qui ne revendique ni l'arrêt de l'augmentation de la durée de cotisation ni le maintien du Code des pensions civiles et militaires, elles écrivent : « Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin. L'intersyndicale se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne. Elle précisera ses analyses, continuera à faire connaître ses propositions et affinera ses mots d'ordre. Elle continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable. » Le document de l'intersyndicale va continuer à faire des « propositions » jusqu'à l'automne. De plus, il faudrait, si l'on comprend bien, convaincre les salariés de la nécessité de défendre les retraites parce que, apparemment, ils ne le seraient pas ? Selon ces mêmes responsables, le 27 mai, il y a eu pourtant des centaines de milliers de salariés dans la rue. Comment comprendre ? Dans cet appel, des perspectives de grève et de manifestations ne sont même pas évoquées, les cinq syndicats devant, selon l'AFP, « encore se réunir le 14 juin pour affiner les modalités de la nouvelle journée de mobilisation »... On lira dans cette page la réaction de militants et responsables syndicaux.

L. F. ■